

Image not found or type unknown



Article reçu mais pas de facture

Par **aless67**, le **11/12/2013** à **12:54**

bonjour
en juillet 2012 j'ai emménagé dans mon appartement.
je me suis commandé un nouveau lit et 2 semaines après, par téléphone, j'ai commandé un sommier à cette même société, cette société m'a livré le lit et le sommier en même temps.
je n'ai jamais reçu de facture du sommier, mais le lit est payé. Cette semaine j'ai reçu un rappel, envoyé en lettre simple, pour la facture du sommier alors que je ne l'ai jamais reçu.
j'ai le souvenir d'avoir signé le bon de livraison du lit mais du sommier je ne sais plus.
dois-je payer la facture qui date de plus d'un an????

Par **moisse**, le **11/12/2013** à **15:36**

Bonjour,
La facture n'est pas prescrite, et vous devez cette somme.
Vous pouvez faire le mort en espérant la négligence de votre fournisseur à entamer des poursuites avant les 2 années fatidiques, c'est à vous de voir.